

Le Cactus Agathois

agathois

N°45
OCTOBRE 2025 2€

Périodique d'informations agathoises

L'édito

A grand renfort de publicité le maire actuel, désigné par ses pairs, fait mystère sur sa candidature aux prochaines élections municipales. Il n'a toujours pas dit qu'il serait candidat en mars prochain, mais il est de toutes les inaugurations même les plus futiles.

Il n'a eu aucun état d'âme pour faire disparaître les platanes centenaires du bas de la promenade, en pleine canicule, mais se dit soucieux de l'environnement. Il inaugure à tour de bras des « commerces » restaurants, magasins de vêtements... dans le centre-ville, dont certains ferment à peine ouverts (cf. Rue Muratet et rue Jean Roger). Le summum de l'absurde a été franchi le 15 juillet dernier pour l'inauguration de la poissonnerie de la promenade. A peine inaugurée elle a été fermée car la chapelle de béton du sol du magasin mal conçue ne permet pas l'évacuation des eaux. Les experts se battent pour savoir qui doit réparer mais le poissonnier n'a toujours pas ouvert et n'est pas en mesure de donner une date d'ouverture !

Pour rappel à peine finis les escaliers du milieu de la promenade avaient été refaits car ils épousaient la pente horizontale ! Pas étonnant quand on se souvient que pour être engagé à la mairie, du temps de D'Ettore, il suffisait, par exemple, d'avoir un lien familial avec la voyante.

L'agitation du maire actuel ne fera pas oublier les 21 années d'incompétence au côté d'un maire mis en examen (bien que toujours présumé innocent) pour détournements de fonds par personne dépositaire de l'autorité publique, prises illégales d'intérêts et corruption, avec obligation de ne pas paraître dans l'Hérault.

On s'inquiète quand Frey dit continuer l'œuvre de son mentor D'Ettore !

Brèves de conseil municipal

Des questions orales

- Plus on avance dans le temps, plus S. Frey a tendance à éluder les questions qui l'embarrassent et à s'étendre complaisamment sur les autres.

- Florilège de non réponses aux questions de l'opposition:

- Au sujet de la nouvelle ligne TGV avec la suppression des arrêts en gare d'Agde : " Concrètement, qu'en est-il ? J'étais avec le vice président de la région et le préfet ce vendredi à 16h45, je tiens à dire que ce n'est pas une substitution, c'est un doublé". Qui a dit que la gare d'Agde allait disparaître ? Il feint de croire que la question portait sur toutes les dessertes de la gare : certes les TER continueront à circuler et les voies à exister, mais désormais les touristes "4 saisons" et les locaux voyageant en TGV débarqueront soit à Montpellier, soit à Narbonne (ou Béziers ou Sète) parce qu'il a insuffisamment défendu l'intérêt de notre commune auprès des instances décisionnaires...

- A la demande de précisions sur le parc automobile de la ville (le nombre de véhicules, leur éventuel remisage à domicile et leur réparation en atelier privé, l'attribution de cartes de carburant, la géolocalisation des véhicules dont l'un a été contrôlé en Espagne et un autre transitant entre Agde et Toulouse, les attributions exactes du chauffeur du maire ...), demande formulée 15 jours avant la tenue du conseil, ce qui laissait un laps de temps appréciable pour apporter une réponse : "ces questions relèvent du fonctionnement administratif de la mairie", allez voir le Directeur Général qui "vous recevra avec plaisir" et vous expliquera " le règlement intérieur".

- A l'élu d'opposition en attente depuis plus d'un mois et demi de la communication du rapport d'étude sur la remunicipalisation des ports : "Il n'y a pas de forme de mépris mais je suis en charge (de la mairie) et vous ne l'êtes pas...vous recevrez le document de travail dès lors que cela sera achevé".

Si ce n'est pas du mépris, cela y ressemble fort : mépris des élus d'opposition d'une part qui, lors des questions orales, n'ont pas la possibilité de débattre sur les réponses apportées, mais aussi des administrés qui ne viennent pas en conseil municipal pour assister à un show de l'équipe majoritaire et de son leader de raccroc.

Une opération de clarification

c'est ainsi que Frey qualifie la cessation de fonction imposée à l'adjoint chargé de la politique des quartiers, Louis Bentajou, qui à cette occasion, découvre que "monsieur le maire par intérim n'habite pas à Agde". Après le vote à bulletins secrets réclamé par ce dernier (27 pour supprimer sa délégation, 7 contre), il est procédé à la nomination d'un adjoint à l'urbanisme et des quartiers (jusque là l'urbanisme, chose insignifiante, était confié à un simple conseiller) et d'un deuxième adjoint aux quartiers (????!!!)

Au passage, nous apprenons que l'enveloppe globale affectée à la rémunération des élus demeure identique malgré un adjoint rémunéré supplémentaire et avec une indemnité par individu non modifiée.

Vous n'avez peut-être pas compris. Mais si, comme monsieur le maire, vous calculez en pourcentage et si vous tenez compte des "variations de strates", le tout devient clair...comme de l'eau de boudin.

Résorption de l'habitat indigne

Dans le cadre de l'aménagement des îlots rue de l'amour et rue Terrisse, il va être créé une quinzaine de logements sociaux. C'est une bonne chose en soi que la création de logements sociaux. Ce qui est étonnant, c'est la conversion soudaine de notre maire par défaut qui voit soudain un avantage à diminuer les pénalités dues à l'Etat, faute de respecter les quotas imposés et qui, tout à coup, parle de "mixité sociale" (sauf que voir de la mixité dans la présence de logements sociaux en cœur de ville au taux de pauvreté record est un contresens absurde).

En attendant, l'opposition demande comment le bailleur social qui va mener l'opération a été choisi (il semblerait qu'il n'y ait pas de problème de ce côté là) mais surtout s'inquiète d'une clause du contrat qui le lie à la ville et qui pourrait entraîner des versements d'indemnités si tout ne se passait pas correctement. Notre édile en chef décrète que cette clause ne sera jamais appliquée et qu'elle est là pour faire joli.

Tout comme pour le camping de la Tamarisnière... Allez, circulez, il n'y a rien à voir.

Directrice de la publication :

Dominique ANTONMATTEI

Dépôt légal : Avril 2009

Date de parution : Octobre 2025

N°ISSN : en cours

Pour tous vos courriers,

écrivez nous à :

Le Cactus Agathois

3, rue de la Maitrise - 34300 Agde

Ou par mail:

lecactusagathois@hotmail.fr

Tél : 06 95 92 80 11

Imprimé à 2 000 exemplaires sur papier recyclé



MIRABE(LE) ET TAIS TOI...

Je me demandais pourquoi des vélos descendaient la rue Jean Roger à fond de train au risque de leur vie. Je me suis trouvée face à face dans le tournant avec un cycliste dévalant la pente à vive allure persuadé être dans une zone sans voiture. Il m'a montré un panneau qui m'a laissée perplexe. Cette zone n'est jamais piétonne. Ni en été, ni en hiver. Alors pourquoi ce panneau ?



Un collectif de parents d'élèves a lancé une pétition demandant à la mairie une étude sérieuse, actualisée et transparente sur des solutions de rafraîchissement envisageables dans les écoles d'Agde. D'après eux certains jours de canicule il y fait 35°. Plusieurs enfants auraient déjà présenté des signes de malaise. Sans parler des conditions de travail des personnels des équipes éducatives et périscolaires. Vous pouvez signer la pétition sur :



C'est ce que le maire appelle "remettre le macadam à niveau !"

Rue de la République , le chantier après la pluie un véritable borbier !



Il est où le « tourisme d'affaires » ? : 10 ans de tâtonnements

Flash-back.

La construction du nouveau Palais des Congrès du Cap d'Agde devait « positionner la ville parmi les grandes destinations d'affaires en France » pouvait-on lire en 2018 dans un communiqué de l'agglomération.

Aujourd'hui, le bilan est extrêmement médiocre en la matière. Nous avons recensé sur la page LinkedIn, une dizaine d'événements de type « affaire » ces 6 derniers mois, dont le rayonnement moyen reste local (Agde, Hérault, et Sud Ouest).

Même la nouvelle directrice du Palais des Congrès, (la 3ème déjà en 5 ans), annonce dans son interview à l'Hérault Tribune, les grosses lacunes de sa gestion passée:

« on peut même dire que la page blanche est à 80% [...] on n'a pas de catalogue, on ne sait pas de façon exhaustive les capacités d'accueil des infrastructures du Cap. »

Ce n'est pas nous qui affabulons, mais une directrice professionnelle qui l'affirme. Pour la 1ère station balnéaire de France, fief du tourisme, c'est honteux.

Comment peut-on planifier un Palais des Congrès flambant neuf à multiples millions d'euros depuis bien avant 2015 (date du concours) et rester dans l'amateurisme ? 10 ans de glandouille et de tâtonnements.

La nouvelle directrice ambitionne même de « multiplier par 5 à 6 le chiffre d'affaires », tellement il a été mauvais par le passé. INCROYABLE !



COURRIER DES LECTEURS



Agathoise et mère de deux jeunes préadolescents, nous aimons pendant l'été nous rendre aussi sur les plages du Cap d'Agde. Garé sur le parking des Coquilles au Cap, nous rejoignons la plage Richelieu très fréquentée en été mais qui reste agréable.

Au retour nous longeons ce parc aquatique avec de grands toboggans, ouvert seulement deux mois par an, et sommes surpris par le silence qui y règne ! Alors que d'habitude nous entendons des cris d'enfants, des chutes dans l'eau, c'est le calme plat

En passant vers l'entrée se profile sans doute une partie de l'explication. L'entrée dans ce parc aquatique est de 34 € par adulte, mais ici on est adulte à 11 ans ! Il est noté la gratuité pour les femmes enceintes de plus de 6 mois, certes c'est bien connu que les femmes enceintes adorent faire du toboggan glissant. Pour notre petite famille de 4, cela ferait 136 € + 7 € un petit casier pour mettre ses affaires soit 143 € ! La conclusion est venue de ma fille qui m'a dit « c'est trop cher et on s'amuse tout aussi bien à la mer qui est à deux minutes ! ».

(Une Agathoise qui surveille aussi son porte-monnaie.)

Rénovation du Cap d'Agde : derrière une transition énergétique, encore du béton

Le 4 juin, la Ville d'Agde signait en grande pompe un partenariat avec la Banque des Territoires, censé propulser le Cap d'Agde dans une nouvelle ère touristique. A l'affiche : un « projet à l'avant-garde » et des chiffres qui claquent : « un milliard d'euros », « 30 000 logements touristiques à rénover ».

Mais passé l'effet d'annonce, c'est un refrain bien connu qu'on entend : celui du « Cap vieillissant », ressassé depuis 25 ans pour justifier la multiplication des nouveaux projets immobiliers (Villas de l'île des Marinas, Hôtel Nakara, Complexe Iconic avec bientôt son hôtel 4-5*) Toujours les mêmes promesses de renouveau du tourisme...qui visiblement ne marche pas, puisqu'on en reparle aujourd'hui.

Le béton ne fonctionne pas, pourtant M. Frey persiste pour promettre les premières opérations « d'ici deux ans » ; le calendrier s'accélère quand de l'immobilier est en jeu.

Heureusement, le Cactus investigate et vous informe de ce dont il s'agit. Décryptage.

Derrière l'expression sexy de « densification douce » qui est annoncée dans les communiqués, se cache une réalité bien plus rugueuse :

Il s'agit de construire (encore !!!!) des logements neufs au-dessus des parkings en plein air des résidences des années 70-80 du Cap, époque Mission Racine (1963-1983).

Grâce à l'intervention de promoteurs qui bâtiraient au-dessus de ces parkings, les copropriétés récupérerai des fonds privés pour financer la rénovation énergétique des bâtiments existants. A cela s'ajoute dans l'équation des fonds publics de la Banque des Territoires. Du pain béni pour les promoteurs.

La copropriété Capri Bali, sur le Môle, a fait l'objet d'études en ce sens, visibles sur le QR code :



Dans les faits, les dérives sont nombreuses :

Peut-on sérieusement densifier notre Cap alors que nos ressources, notamment en eau, sont déjà sous tension, et qu'avec le réchauffement climatique les sécheresses vont s'accroître ?

- Où se gareront les occupants de ces logements puisque les parkings existants sont déjà pris par les logements existants ? Ultra-saturation des rues en perspective.
- Qui sont les personnes qui pourront s'offrir ces logements, dont le prix au m² promet d'être stratosphérique ? Certainement pas les familles agathoises.
- Et quid de la cohérence architecturale ? Aucune trace d'un architecte coordinateur ou d'une charte urbanistique dans un secteur typique et charmant du Cap, que l'on a dénigré déjà avec les aménagements de la flânerie d'une triste banalité, sans compter la vétusté assumée des espaces publics de la station originelle.

Ils parlent de « transition énergétique » ? Ne s'agirait-il pas plutôt d'une belle transition immobilière ?

La revitalisation commerciale sous Frey, des résultats très tièdes.

Le 14 juillet dernier, le maire Sébastien Frey défile fièrement pour vanter la revitalisation du cœur de ville d'Agde. Pourtant, derrière les annonces, beaucoup de vitrines restent vides. L'ouverture des nouveaux commerces, annoncée pour mai 2025, a pris du retard et a été annoncée comme une « ouverture progressive » en juillet. Ce qui est bien trop tard pour les nouveaux commerces qui auraient pu profiter de la saison estivale pour se lancer.

Fin juillet, nous sommes loin de voir ces commerces fleurir. Voici la réalité du terrain en photo :

Légende : photo de la promenade aux devantures vides, le 29/07/2025 17h00, alors que nous sommes en pleine saison et que le concert sur la scène flottante MC Solaar est programmé le soir-même.



Les élus parlent d'ouvertures « à venir », mais oublient de mentionner les fermetures. Déjà 3 commerces Rue Honoré Muratet ont dû baisser le rideau depuis leur installation l'an dernier. Les autres qui résistent sont en difficulté, comme en témoigne le gérant du salon de thé Que Rico à France 3 : « On n'a pas du tout de salaire, et on travaille 12 heures par jour ».

Ensuite, le positionnement du marché textile qui n'est plus dans le centre, n'aide en rien à donner une impulsion à ces commerces. Pourquoi n'est-il pas sur la place Jean Jaurès et/ou Rue Jean Roger au lieu d'être sur un parking où il n'y a rien ?

Enfin, maire et adjoints qui posent fièrement devant les vitrines vides sont les mêmes qui ont vidé le centre-ville par leurs choix politiques : négligence, centaines de stationnements supprimés, favoritisme pour les zones commerciales périphériques, refus de répartir le logement social sur le territoire laissant se concentrer la précarité au cœur de ville... un peu comme si des pyromanes inauguraient une caserne de pompiers.

En vérité, pour tenter de limiter les dégâts, l'Agglo a dû injecter 1,5 million d'euros pour acheter des cellules vides et y installer ces commerces avec des loyers modérés sur 3 ans. Une opération donc à perte, déguisée en relance économique : c'est en fait du commerce sous perfusion.

Tout ça, pour pallier le manque de clairvoyance de ces choix politiques passés. Le tout avec une mise en scène et un

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION LE CACTUS AGATHOIS

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Email :

Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de :
 CACTUS AGATHOIS - 3, rue de la Maitrise - 34300 AGDE
 lecactusagathois@hotmail.fr
 Je désire le recevoir :
 • par mail
 • par courrier

Je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéro) et choisis la formule :
 • 15 euros (abonnement)
 • 30 euros (abonnement et soutien)
 • 50 euros (abonnement et maxi soutien)
 • 100 euros (abonnement et méga soutien)
 • Autres...
 Signature et date obligatoires

